

**Session ordinaire  
Séance du 26 mars 2019**

Communauté de Communes  
Touraine Ouest Val de Loire

**D2019\_075 FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS n°904**

L'an deux mil dix-neuf, le 26 mars, à 19h30, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Maison communautaire – 37340 CLERE-LES-PINS, sous la présidence de M. Xavier DUPONT, Président.  
La séance a été publique.

Date de la convocation du Conseil communautaire : 20 mars 2019.

Nombre de conseillers en exercice : 50

Nombre de conseillers présents : 32

Nombre de conseillers votants : 39

**Etaient présents**

Ambillou	POUVOIR	Couesmes	ABSENT
Ambillou	Lucette CARRE	Courcelles de Touraine	Philippe ADET
Avrillé les Ponceaux	Jean-Jack BORDEAU	Gizeux	ABSENT
Benais	Stéphanie RIOCREUX	Hommes	Hubert HARDY
Bourgueil	Laurence RIGUET	La Chapelle sur Loire	Danielle THIRY
Bourgueil	Cyril MOLESINI	La Chapelle sur Loire	ABSENT
Bourgueil	Magali L'HERMITE	Langeais	ABSENT
Bourgueil	POUVOIR	Langeais	Pierre Alain ROIRON
Bourgueil	Marylène CHARLOT	Langeais	Daniel DUTHIER
Braye sur Maulne	ABSENT	Langeais	Marie Elisabeth AUGER
Brèches	ABSENT	Langeais	Benjamin PHILIPPON
Channay sur Lathan	Isabelle MÉLO	Langeais	Monique MASFRAND
Château la Vallière	Patrice BERTHELEMOT	Langeais	ABSENT
Château la Vallière	Jean Claude GAUTHIER	Lublé	ABSENT
Cinq Mars la Pile	Jean Marie CARLES	Marcilly sur Maulne	ABSENT
Cinq Mars la Pile	Patrick JARRY	Mazières de Touraine	Thierry ELOY
Cinq Mars la Pile	POUVOIR	Mazières de Touraine	ABSENT
Cinq Mars la Pile	POUVOIR	Restigné	POUVOIR
Cinq Mars la Pile	Sylvie POINTREAU	Rillé	Xavier DUPONT
Cléré les Pins	ABSENT	Saint Laurent de Lin	Jean Paul SORIN
Cléré les Pins	Patrick GUIET	Saint Nicolas de Bourgueil	Dominique CORNET
Continvoir	Pierre DANGER	Savigné sur Lathan	Solange CRESSON
Coteaux sur Loire	POUVOIR	Savigné sur Lathan	POUVOIR
Coteaux sur Loire	François AUGÉ	Souvigné	Delphine AUNEAU
Coteaux sur Loire	Dominique LOGEAY	Villiers au Bouin	Martine NAVEAU

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Absents excusés ayant donné pouvoir**

M. Michel CHEVET a donné pouvoir à Mme Lucette CARRE  
M. Régis GIMENEZ a donné pouvoir à Mme Marylène CHARLOT  
Mme Marie-Noëlle DAUENDORFFER a donné pouvoir à Mme Sylvie POINTREAU  
M. Jean BECQ DE FOUQUIERES a donné pouvoir à M. Patrick JARRY  
M. Jean DUFRESNE a donné pouvoir à M. François AUGÉ  
Mme Christine HASCOËT a donné pouvoir à Mme Laurence RIGUET  
M. Eric OGER a donné pouvoir à Mme Solange CRESSON

**Absents excusés**

Mesdames et Messieurs Bernard de BAUDREUIL, Benoît BAROT, Gérard VIGNAS, Nicolas VEAUVY, Géraud de LAFFON, Daniel FRACZAK, Pierre LEYROLLES, Francisco REISINHO, Daniel MEUNIER, Dominique GUINOISEAU, Sonia FINOCIETY-ALBERT.

**Secrétaire de séance**

Monsieur Patrick JARRY est désigné pour remplir cette fonction.

*Rapporteur* : M. Patrick JARRY, Vice-Président en charge des Finances

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 231

ID : 037-200072981-20190326-D2019\_075BIS-DE

VU l'instruction M14,

VU les délibérations préalables du Conseil communautaire de la CCTOVAL concernant les Comptes de Gestion 2018, les Comptes Administratifs 2018 et l'affectation des résultats 2018,

Après examen du Budget Primitif 2019 du Budget Annexe Déchets Ménagers n°904, présenté en équilibre, établi de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	3 017 639.92 €	DEPENSES	8 012.00 €
RECETTES	3 017 639.92 €	RECETTES	8 012.00 €

Au vu de ces éléments,

Considérant la réunion de la Commission des Finances en date du 7 février 2019 et la réunion du Bureau communautaire en date du 19 mars 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité:

ADOPTE le budget primitif 2019 du Budget Annexe Déchets Ménagers n°904, dans son intégralité, tel qu'il a été présenté :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	3 017 639.92 €	DEPENSES	8 012.00 €
RECETTES	3 017 639.92 €	RECETTES	8 012.00 €

- - Pour : 39
- - Contre : /
- - Abstention : /

Adoption par l'assemblée à l'unanimité des votants par 39 voix.

**Annexe :**

ANNEXE\_BUDGET\_PRIMITIF\_2019\_BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS 904

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil communautaire.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de la présente publication par voie d'affichage.  
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.

Fait et délibéré en séance, le 26 mars 2019

Le Président,  
Xavier DUPONT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le : - 3 AVR. 2019  
Publié ou notifié le : - 3 AVR. 2019

Le Président,  
Xavier DUPONT

CCTOVAL - 37 - DECHETS MENAGERS 904

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Présenté par le Président, Mr Xavier DUPONT,  
 A Cléré-les-Pins, le 26/03/2019  
 Le Président, Mr Xavier DUPONT,



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.  
 A Cléré-les-Pins, le 26/03/2019

Nombre de membres en exercice : 50  
 Nombre de membres présents : 32  
 Nombre de suffrages exprimés : 39  
 VOTES : Pour : 39  
 Contre : 1  
 Abstention : 1

Date de convocation : 20/03/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Handwritten signatures of the council members in black and blue ink. One signature at the bottom left is written in green ink.

Envoyé en préfecture le 04/04/2019

Reçu en préfecture le 04/04/2019

Affiché le

**SLOW**

ID : 037-200072981-20190326-D2019\_075BIS-DE

CCTOVAL - 37 - DECHETS MENAGERS 904

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par le Président, Mr Xavier DUPONT, compte tenu de la transmission en préfecture, le ..... 3 AVR. 2019 et de la publication le ..... 3 AVR. 2019

A Cléré les Pins, le .....



# REPUBLIQUE FRANÇAISE

**CCTOVAL**

**AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE : CCTOVAL**

Numéro SIRET : **20007298100042**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE DE LANGEAIS**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

BUDGET : **DECHETS MENAGERS**

**ANNEE 2019**

**Code INSEE**  
**20007298100**
**CCTOVAL**  
**DECHETS MENAGERS**
**2019**
**I - INFORMATIONS GENERALES**
**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES**
**I**
**A**

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	33 440
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	599
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	90,10	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	86,49	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,12	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	104,30%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,14%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**CCTOVAL - 37 - DECHETS MENAGERS****I - INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

## CCTOVAL - 37 - DECHETS MENAGERS

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 017 639,92	2 892 322,95

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 125 316,97

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	3 017 639,92	3 017 639,92
--	--------------	--------------

## INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	8 012,00	4 757,92

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 3 254,08

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	8 012,00	8 012,00
---	----------	----------

## TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	3 025 651,92	3 025 651,92
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## CCTOVAL - 37 - DECHETS MENAGERS

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	20 110,00	0,00	21 710,00		21 710,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 787 269,00	0,00	2 973 522,00		2 973 522,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 807 379,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 995 232,00</b>		<b>2 995 232,00</b>
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	3 800,00	0,00	17 650,00		17 650,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )			0,00		0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 811 179,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 012 882,00</b>		<b>3 012 882,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	4 980,00		4 757,92		4 757,92
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>4 980,00</b>		<b>4 757,92</b>		<b>4 757,92</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 816 159,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 017 639,92</b>		<b>3 017 639,92</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 017 639,92

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	767 580,89	0,00	822 110,33		822 110,33
73	Impôts et taxes	1 970 106,75	0,00	2 049 562,62		2 049 562,62
74	Dotations, subventions et participations	13 000,00	0,00	20 650,00		20 650,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 750 687,64</b>	<b>0,00</b>	<b>2 892 322,95</b>		<b>2 892 322,95</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 750 687,64</b>	<b>0,00</b>	<b>2 892 322,95</b>		<b>2 892 322,95</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 750 687,64</b>	<b>0,00</b>	<b>2 892 322,95</b>		<b>2 892 322,95</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

125 316,97

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 017 639,92

## Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

4 757,92

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

## CCTOVAL - 37 - DECHETS MENAGERS

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	3 268,38	0,00	4 122,06		4 122,06
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		3 268,38	0,00	4 122,06		4 122,06
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 890,02	0,00	3 889,94		3 889,94
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		3 890,02	0,00	3 889,94		3 889,94
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		7 158,40	0,00	8 012,00		8 012,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>				0,00		0,00
<b>TOTAL</b>		7 158,40	0,00	8 012,00		8 012,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)		0,00
		=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>8 012,00</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes financières</b>			0,00	0,00		0,00
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>			0,00	0,00		0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	4 980,00		4 757,92		4 757,92
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		4 980,00		4 757,92		4 757,92
<b>TOTAL</b>		4 980,00	0,00	4 757,92		4 757,92

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		3 254,08
		=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>8 012,00</b>

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>4 757,92</b>
--	-----------------

Envoyé en préfecture le 04/04/2019

Reçu en préfecture le 04/04/2019

Affiché le

**SLO**  
BP 2019

ID : 037-200072981-20190326-D2019\_075BIS-DE

**CCTOVAL - 37 - DECHETS MENAGERS**

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**

**II**

**SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES**

**A3**

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## CCTOVAL - 37 - DECHETS MENAGERS

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	21 710,00		21 710,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 973 522,00		2 973 522,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	17 650,00	0,00	17 650,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	4 757,92	4 757,92
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>3 012 882,00</b>	<b>4 757,92</b>	<b>3 017 639,92</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 017 639,92

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	3 889,94	0,00	3 889,94
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 122,06	0,00	4 122,06
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>8 012,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 012,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 012,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## CCTOVAL - 37 - DECHETS MENAGERS

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	822 110,33		822 110,33
73	Impôts et taxes	2 049 562,62		2 049 562,62
74	Dotations, subventions et participations	20 650,00		20 650,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>2 892 322,95</b>	<b>0,00</b>	<b>2 892 322,95</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>125 316,97</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 017 639,92</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		4 757,92	4 757,92
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>0,00</b>	<b>4 757,92</b>	<b>4 757,92</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>3 254,08</b>
--	-----------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>8 012,00</b>
---	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## CCTOVAL - 37 - DECHETS MENAGERS

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>20 110,00</b>	<b>21 710,00</b>	
60632	Fournitures de petit équipement	4 000,00	4 000,00	
6078	Autres marchandises	6 690,00	6 690,00	
627	Services bancaires et assimilés	400,00	450,00	
62875	Aux communes membres du GFP	7 350,00	8 850,00	
6288	Autres services extérieurs	1 670,00	1 720,00	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>		<b>0,00</b>	
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>		<b>0,00</b>	
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 787 269,00</b>	<b>2 973 522,00</b>	
6541	Créances admises en non-valeur	6 000,00	6 000,00	
6542	Créances éteintes	3 000,00	6 500,00	
65548	Autres contributions	2 778 269,00	2 953 372,00	
65888	Autres		7 650,00	
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>2 807 379,00</b>	<b>2 995 232,00</b>	
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>		<b>0,00</b>	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>3 800,00</b>	<b>17 650,00</b>	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 800,00	5 500,00	
678	Autres charges exceptionnelles		12 150,00	
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>2 811 179,00</b>	<b>3 012 882,00</b>	
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>		<b>0,00</b>	
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)</b>	<b>4 980,00</b>	<b>4 757,92</b>	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	4 980,00	4 757,92	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>4 980,00</b>	<b>4 757,92</b>	
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>4 980,00</b>	<b>4 757,92</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 816 159,00</b>	<b>3 017 639,92</b>	

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 017 639,92

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## CCTOVAL - 37 - DECHETS MENAGERS

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	767 580,89	822 110,33	
70611	Redevance d'enlèvement des ordures ménagères	765 080,89	819 610,33	
7078	Autres marchandises	2 500,00	2 500,00	
73	Impôts et taxes	1 970 106,75	2 049 562,62	
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	1 970 106,75	2 049 562,62	
74	Dotations, subventions et participations	13 000,00	20 650,00	
74758	Autres groupements	13 000,00	20 650,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>2 750 687,64</b>	<b>2 892 322,95</b>	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>2 750 687,64</b>	<b>2 892 322,95</b>	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 750 687,64</b>	<b>2 892 322,95</b>	

+

<b>RESTES A REALISER 2018 (10)</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>125 316,97</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 017 639,92</b>
--	---------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## CCTOVAL - 37 - DECHETS MENAGERS

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 268,38	4 122,06	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 268,38	4 122,06	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
Total des dépenses d'équipement		3 268,38	4 122,06	
16	Emprunts et dettes assimilées	3 890,02	3 889,94	
168751	GFP de rattachement	3 890,02	3 889,94	
Total des dépenses financières		3 890,02	3 889,94	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		7 158,40	8 012,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 158,40	8 012,00	

+

RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 012,00
--	----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## CCTOVAL - 37 - DECHETS MENAGERS

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement			0,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES			0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	4 980,00	4 757,92	
28188	Autres immobilisations corporelles	4 980,00	4 757,92	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 980,00	4 757,92	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		4 980,00	4 757,92	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		4 980,00	4 757,92	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 254,08
--	----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 012,00
--	----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## CCTOVAL - 37 - DECHETS MENAGERS

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A1

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

## INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 012,00	0,00	8 012,00
Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 122,06	0,00	4 122,06
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>8 012,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 012,00</b>								
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total cumulé dépenses d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>8 012,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 012,00</b>								
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 757,92	0,00	4 757,92
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 254,08	0,00	3 254,08
<b>Total cumulé recettes d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>8 012,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 012,00</b>								

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 017 639,92	0,00	3 017 639,92
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total cumulé dépenses de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>3 017 639,92</b>	<b>0,00</b>	<b>3 017 639,92</b>								
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 892 322,95	0,00	2 892 322,95
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 316,97	0,00	125 316,97
<b>Total cumulé recettes de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>3 017 639,92</b>	<b>0,00</b>	<b>3 017 639,92</b>								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

## CCTOVAL - 37 - DECHETS MENAGERS

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A1

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

## INVESTISSEMENT

DEPENSES													
<b>Total dépenses d'investissement</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 012,00	0,00	8 012,00
<b>Dépenses réelles</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 012,00	0,00	8 012,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 889,94	0,00	3 889,94
168751	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 889,94	0,00	3 889,94
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 122,06	0,00	4 122,06
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 122,06	0,00	4 122,06

RECETTES													
<b>Total recettes d'investissement</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 012,00	0,00	8 012,00
<b>Recettes réelles</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 254,08	0,00	3 254,08
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 254,08	0,00	3 254,08
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 254,08	0,00	3 254,08
<b>Recettes d'ordre</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 757,92	0,00	4 757,92
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 757,92	0,00	4 757,92
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 757,92	0,00	4 757,92

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 017 639,92	0,00	3 017 639,92
<b>Dépenses réelles</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 012 882,00	0,00	3 012 882,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 710,00	0,00	21 710,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
6078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 690,00	0,00	6 690,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00	0,00	450,00
62875	Aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 850,00	0,00	8 850,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 720,00	0,00	1 720,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 973 522,00	0,00	2 973 522,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	6 500,00

## CCTOVAL - 37 - DECHETS MENAGERS

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A1

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 953 372,00	0,00	2 953 372,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 650,00	0,00	7 650,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 650,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 650,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00	0,00	5 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 150,00	0,00	12 150,00
<b>Dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 757,92</b>	<b>0,00</b>	<b>4 757,92</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 757,92</b>	<b>0,00</b>	<b>4 757,92</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 757,92	0,00	4 757,92
<b>RECETTES</b>													
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 017 639,92</b>	<b>0,00</b>	<b>3 017 639,92</b>
<b>Recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 017 639,92</b>	<b>0,00</b>	<b>3 017 639,92</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 316,97	0,00	125 316,97
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 316,97	0,00	125 316,97
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>822 110,33</b>	<b>0,00</b>	<b>822 110,33</b>
70611	Redevance d'enlèvement des ordures ménagères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	819 610,33	0,00	819 610,33
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 049 562,62</b>	<b>0,00</b>	<b>2 049 562,62</b>
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 049 562,62	0,00	2 049 562,62
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 650,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 650,00</b>
74758	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 650,00	0,00	20 650,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

## CCTOVAL - 37 - DECHETS MENAGERS

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>3 017 639,92</b>	<b>3 017 639,92</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>3 017 639,92</b>	<b>3 017 639,92</b>
011 Charges à caractère général	21 710,00	21 710,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 757,92	4 757,92
65 Autres charges de gestion courante	2 973 522,00	2 973 522,00
67 Charges exceptionnelles	17 650,00	17 650,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>3 017 639,92</b>	<b>3 017 639,92</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>2 892 322,95</b>	<b>2 892 322,95</b>
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	822 110,33	822 110,33
73 Impôts et taxes	2 049 562,62	2 049 562,62
74 Dotations, subventions et participations	20 650,00	20 650,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>125 316,97</b>	<b>125 316,97</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	125 316,97	125 316,97

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81
	812 Collecte et traitement des ordures ménagères
CHAPITRES	
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>3 017 639,92</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>3 017 639,92</b>
011 Charges à caractère général	21 710,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	4 757,92
65 Autres charges de gestion courante	2 973 522,00
67 Charges exceptionnelles	17 650,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>3 017 639,92</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>2 892 322,95</b>
70 Produits des services, du domaine et v	822 110,33
73 Impôts et taxes	2 049 562,62
74 Dotations, subventions et participations	20 650,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## CCTOVAL - 37 - DECHETS MENAGERS

**IV - ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**  
**DETAIL FONCTIONNEMENT**

**IV**  
**A1.1**

Sous-fonction 81

**812**  
**Collecte et**  
**traitement des**  
**ordures**  
**ménagères**

<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>125 316,97</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté (e)	125 316,97

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## CCTOVAL - 37 - DECHETS MENAGERS

**IV - ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**  
**DETAIL INVESTISSEMENT**

**IV**  
**A1.2**

**FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement**

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>8 012,00</b>	<b>8 012,00</b>
Dépenses de l'exercice	8 012,00	8 012,00
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>8 012,00</b>	<b>8 012,00</b>
16 Emprunts et dettes assimilées	3 889,94	3 889,94
21 Immobilisations corporelles	4 122,06	4 122,06
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>8 012,00</b>	<b>8 012,00</b>
Recettes de l'exercice	4 757,92	4 757,92
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>4 757,92</b>	<b>4 757,92</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	4 757,92	4 757,92
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>3 254,08</b>	<b>3 254,08</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>3 254,08</b>	<b>3 254,08</b>
001 Solde d'exécution de la section d'investis	3 254,08	3 254,08

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81
	812 Collecte et traitement des
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>8 012,00</b>
Dépenses de l'exercice	8 012,00
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>8 012,00</b>
16 Emprunts et dettes assimilées	3 889,94
21 Immobilisations corporelles	4 122,06
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>8 012,00</b>
Recettes de l'exercice	4 757,92
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>4 757,92</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	4 757,92
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>3 254,08</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>3 254,08</b>
001 Solde d'exécution de la section d'investis	3 254,08

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## CCTOVAL - 37 - DECHETS MENAGERS

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2188 BACS AMBILLOU	8	25/09/2013
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	5	21/11/2017

## CCTOVAL - 37 - DECHETS MENAGERS

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>3 889,94</b>	<b>3 889,94</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>3 889,94</b>	<b>3 889,94</b>
1687	Autres dettes	3 889,94	3 889,94
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 889,94	0,00	D001 0,00	3 889,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

## CCTOVAL - 37 - DECHETS MENAGERS

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>4 757,92</b>	<b>III 4 757,92</b>
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		4 757,92	4 757,92
28188	Autres immobilisations corporelles	4 757,92	4 757,92
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>4 757,92</b>	<b>0,00</b>	<b>3 254,08</b>	<b>0,00</b>	<b>8 012,00</b>

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 889,94
Ressources propres disponibles	IV 8 012,00
Solde	V = IV - II (6) + 4 122,06

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

**SOMMAIRE****I. Informations générales**

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
 p.3 B - Modalités de vote du budget

**II. Présentation générale du budget**

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections  
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

**III. Vote du budget**

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses  
 p.11 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes  
 p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
 p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

<b>IV – AUTRES ANNEXES</b>		<b>Jointes</b>	<b>Sans Objet</b>
<b>A - Eléments du bilan</b>			
p.14	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.17	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.19	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.20	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.21	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.22	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan.

Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)